

pluie qu'il faut guérir. L'un des serviteurs les plus ardents de cette cause est Henri George, dont le livre *PROGRESS AND POVERTY* a fait tant de bruit en Angleterre et en Amérique.

Les socialistes américains se distinguent de leurs coreligionnaires français en ce qu'ils limitent leur action au domaine politique et social sans toucher au domaine religieux. Le livre de M. Henri George a même une teinte religieuse, loin de professer l'athéisme affiché par les socialistes français.

Quoi qu'il en soit, le socialisme américain, bien plus modéré dans sa manière d'être que le socialisme en Europe, n'en a que plus de succès. Il a horreur de l'anarchie qu'il regarde comme une tentative inutile et bête. Il ne veut pas régenter l'âme et les intérêts supraterrrestres de ses adhérents, comme le socialisme français. Il ne veut pas un bouleversement brutal, comme le socialisme allemand. Mais aussi marche-t-il plus sûrement au triomphe de sa cause.

M. Gronlund, voulant expliquer la cause déterminante du développement du socialisme aux Etats-Unis, l'attribue à l'insuffisance des salaires. D'après la statistique de 1880, le salaire moyen était de 25 francs par semaine. Ce salaire, paraît-il, peut à peine suffire pour l'entretien d'un célibataire. Dans ces conditions, le salarié ne peut devenir indépendant, ni aspirer au patronat.

En outre, d'après la statistique, la grande industrie et le grand commerce absorbent la petite industrie et le petit commerce. De 1850 à 1860, jusqu'en 1870, l'accroissement du capital correspond à la valeur des produits, du nombre des ouvriers et du nombre des entreprises. En 1880, l'augmentation du capital correspond à une diminution du nombre des ouvriers et des entreprises.

Quant à l'agriculture, en 1880, ajoute M. Gronlund, on ne comptait que six millions et demi d'hommes au-dessus de seize ans, engagés dans l'agriculture, contre sept millions et demi appartenant à d'autres industries, et cette inégalité ne fait que s'accroître de jour en jour. Et encore, sur ces six millions et demi d'agriculteurs, combien en est-il d'indépendants? — En réalité, il n'y en a pas trois millions qui soient propriétaires de cette terre qu'ils font valoir par un travail si pénible, et la moitié de ceux-ci ne la possèdent que nominativement, parce qu'elle est couverte d'hypothèques. Peu à peu, toute la classe des agriculteurs tombera au rang de fermiers ou de journaliers.

Aux yeux de Laurence Gronlund, le socialisme est une "réaction contre l'individualisme sans frein qui a régné jusqu'à présent dans ce pays et l'expression du mécontentement qui s'est emparé de presque toutes les classes de la population, précisément parce qu'elles avaient joui jusqu'alors

toujours été de développer chez les Canadiens la connaissance vraie des institutions de ce pays, et leur adhésion aux principes qui les gouvernent. La croisade en faveur de la naturalisation, qui se fait actuellement dans tous les centres canadiens des Etats-Unis, a reçu une aide considérable de ces conventions, qui l'ont préparée, et sont composées des représentants de presque toutes les sociétés canadiennes du pays. Les canadiens-Français sont au nombre de 1,000,000 dans ce pays, et représentent 45,000 électeurs. Dans l'automne de 1888, ils en compteront cinquante-cinq mille.

\*\*

La *Sentinelle de Marquette* estimait, ces années dernières, à 300,000 le nombre des Canadiens établis dans la région du Lac Supérieur, entre Lake Linden, dans l'Etat du Michigan, et Marquette, dans le Wisconsin.

Un journal américain de l'Ouest portait à 500,000 leur nombre dans les Etats et Territoires situés à l'ouest de l'Ohio, corroborant ainsi le calcul de M. Tardivel.

### NOS ASILES D'ALIENES

Tel est le titre d'une très instructive brochure dont nous devons un exemplaire à l'envoi gracieux de l'honorable Charles Langelier, secrétaire provincial.

L'auteur, M. Napoléon Legendre, — un écrivain fort estimé non seulement à titre de poète mais aussi à titre de penseur, — analyse avec une science qui accuse une étude complète du sujet "les rapports an- "uels si complets, si élaborés et si mesurés " en même temps, que M. le docteur Arthur " Vallée a faits depuis cinq ans au Secré- "taire de la province " sur la question des asiles d'aliénés. Le dernier surtout, dans lequel M. Vallée rend compte des études qu'il a été faire en Europe, dans les principaux établissements de santé, inspire à la plume de M. Legendre des considérations on ne peut mieux appropriées aux renseignements qui sont extraits de ce rapport.

Nous regrettons de ne pouvoir, pour le moment, reproduire en entier l'étude de M. Legendre. L'espace limité de notre journal ne nous permet pas toujours de donner à des sujets importants toute l'étendue qu'ils méritent. Néanmoins, nous ne pouvons résister au désir de rendre justice au gouvernement provincial accusé avec tant d'aigreur en certains endroits de vouloir la laïcisation des asiles à la mode de France. Dans les lignes qui suivent, extraites d'une publication qui porte des signes d'une approbation officielle, M. Legendre dit :

"Quelles sont les personnes les plus ap- "tes à faire le service des asiles? Si nous

## NOTES DIVERSES

Il y a déjà plusieurs années, à la demande d'une grande famille française, M. l'abbé Casgrain fut chargé de trouver au pays un jeune enfant qu'elle put adopter et à qui elle put donner son nom et sa fortune.

Le père adoptif s'appelait le comte Auguste Henri de Villeneuve et la mère d'adoption madame Paule Marie de Languerel, comtesse de Villeneuve.

La trouvaille fut assez facile — on le comprend — à opérer. Pour se conformer au vœu de la famille de Villeneuve, M. l'abbé Casgrain dut porter cependant de préférence son choix sur un orphelin de père et de mère.

On lui désigna dans la paroisse de Saint-Casimir, comté de Portneuf, un jeune garçonnet qui répondait à toutes les conditions exigées par ses nouveaux parents : il s'appelait Joseph-Orance Grandbois.

Le comte et la comtesse de Villeneuve s'adressent aujourd'hui à la Législature de Québec pour être autorisés à ajouter au nom de leur fils adoptif leur propre nom de famille, savoir "de Villeneuve."

Nul doute que leur requête sera agréée. Elle est parfaitement légitime et prouve en faveur des bonnes dispositions de la famille de Villeneuve pour ce petit orphelin canadien, naguère dénué de tout, et appelé dans un avenir prochain à hériter d'un grand nom et tout probablement d'une grande fortune.

\*\*

M. Béland, M. P. P., a déposé un grand nombre de pétitions de la part de différentes unions ouvrières.

Les pétitionnaires de Fuée de ces associations réclament l'instruction gratuite et obligatoire.

Les chevaliers du travail à Québec demandent aussi par pétition que la journée de votation — soit déclarée jour de congé pour eux.

Le Dr de Grosbois, député de Shefford, présente aussi une série de pétitions de diverses associations ouvrières.

\*\*

Le comité d'agriculture s'est réuni mercredi matin à 11 h. 15.

M. Mercier a lu le rapport des juges du concours du mérite agricole dans cette province. La médaille d'or offerte par le gouvernement comme premier prix doit être décernée à M. Charles Champagne, de St-Eustache. Lorsque cette présentation aura lieu, il y aura une fête dans une des salles du Parlement et le lieutenant-gouverneur, les ministres et tous les dignitaires seront

car il n'avait pas de garantie) une ferme que le propriétaire actuel avait trouvée trop coûteuse pour la cultiver lui-même.

M. Champagne se mit alors courageusement à l'œuvre et réussit en quelques années à payer sa ferme et à donner à sa famille une magnifique éducation. M. Champagne est maintenant âgé de 82 ans, et sur treize enfants qu'il a eus, il lui en reste quatre.

Vu l'âge avancé de M. Champagne, on a cru devoir faire exception et lui donner la médaille de suite au lieu de lui faire attendre les quatre ans que prescrit la loi.

\*\*

La discussion de mercredi a été très intéressante à la chambre. A part la question de l'inspection des manufactures, on s'est occupé des résolutions relatives aux asiles d'aliénés.

Tous les députés paraissent être d'opinion que ces résolutions sont basées sur la justice et le bon sens, et que la solution proposée par le gouvernement est la meilleure qu'on puisse offrir dans les circonstances actuelles.

### HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.